Rapport de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant démolition d'un immeuble bâti

Version : V01

Numéro de dossier : EPFBR3_02_20260515_18-29103-2_BATIMENTH2_DEML
Norme employée : AFNOR NF X46-020 (Version d'août 2017)
Date du repérage : 26/06/2026
Heure d'arrivée : 08 h 30
Date émission : 01/09/2026

Objet de la mission : La présente mission concerne le repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant démolition, conformément à l'arrêté du 26 juin 2013, de l'arrêté du 16 juillet 2019 et de la note de la DGT de juin 2021. L'objet de la mission est le repérage des matériaux du bâti contenant de l'amiante, en vue de la prévention du risque amiante. L'objet de ce rapport n'est pas d'optimiser les coûts de chantier, de désamiantage éventuel, d'interventions en sous-section 3 ou 4, ni de permettre le chiffrage d'une opération de travaux. La responsabilité de la société ne saurait être recherchée dans le cadre d'une telle utilisation du présent rapport.

Note : Les résultats de ce rapport ne se rapportent qu'aux parties de l'immeuble bâti pour lesquelles la mission a été confiée à l'opérateur de repérage et dans celles-ci uniquement aux éléments de la construction accessibles lors de l'intervention de l'opérateur de repérage.
Le présent document ne peut être reproduit que dans son intégralité, annexes incluses.

Désignation du ou des immeubles bâtis

Adresse : **BATIMENT 6**
ALLEE DU BOIS NOIR
29800 LANDERNEAU

Référence cadastrale : **Non communiquée**
Périmètre de repérage :
Ensemble du bâtiment

Propriétaire

Nom : **EPF Bretagne**
Adresse : **14, Avenue Henri Fréville - CS90721-35207 RENNES**

Donneur d'ordre

Qualité du donneur d'ordre (*Sur déclaration de l'intéressé)* :
Propriétaire
Nom : **EPF Bretagne**
Adresse : **14, Avenue Henri Fréville - CS90721-35207 RENNES**

Organisme chargé de la mission

Nom : **AED Groupe**
Adresse : **4, allée Pierre-Gilles de Gennes**
33700 MERIGNAC

Numéro SIRET : **840 795 348 00027**
Désignation de la compagnie d'assurance : **AXA**
Numéro de police et date de validité :
7627751904 / 01/07/2026

Opérateur(s) et signataire(s)

	NOM Prénom	Fonction	Organisme certification	Détail de la certification
Opérateur(s) de repérage ayant participé au repérage	SISSAN David	Diagnostiqueur	ABCIDIA CERTIFICATION	Obtention : 11/06/2020 Échéance : 10/06/2027 N° de certification : 19-2038
Personne(s) signataire(s) autorisant la diffusion du rapport	SISSAN David	Diagnostiqueur	ABCIDIA CERTIFICATION	Obtention : 11/06/2020 Échéance : 10/06/2027 N° de certification : 19-2038

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.

Sommaire

A. Conditions de réalisation du repérage..... 2
B. Laboratoires ayant effectué des analyses..... 2
C. Conclusions du rapport..... 3
D. Résultats détaillés du repérage..... 4
D.1. Listes des locaux visités..... 4
D.2. Listes des matériaux et produits contenant de l'amiante..... 5
D.3. Listes des matériaux et produits ne contenant pas d'amiante après analyse..... 7
D.4. Listes des matériaux et produits reconnus visuellement ne contenant pas d'amiante.....23
D.5. Listes des matériaux pour lesquels il n'a pas été possible de conclure à la présence ou absence d'amiante. 23
D.6. Zones non visitées..... 24
E. Annexes au rapport..... 25
E.1. Consignes générales de sécurité..... 25
E.2. Fiche d'identification et de cotation des prélèvements..... 27
E.3. Planches de repérage..... 29
E.4. Résultats d'analyses..... 33

A. Conditions de réalisation du repérage

Date du repérage : **26/06/2026**
Type de bâtiment : **HANGAR**

Représentant du propriétaire (accompagnateur) : Aucun accompagnateur

Procédures de prélèvements utilisés :

Conformément à la norme NF X 46-020, seront appliquées les conditions de prélèvement des matériaux définis dans l'annexe C de la norme.

Programme de repérage :

Le programme de repérage est défini par l'annexe I de l'arrêté du 16 juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles bâtis.

Documentation demandée :

Documents demandés	Documents remis
Rapports concernant la recherche d'amiante déjà réalisés	Non
Documents décrivant les ouvrages, produits, matériaux et protections physiques mises en place	Non
Eléments d'information nécessaires à l'accès aux parties de l'immeuble bâti en toute sécurité	Non

Constatations diverses :

Absence de plaques isophonique sous la baignoire
Fenêtre de toit en zinc absence de joints
12 ardoises fibro ciments dans les comble

Ecart par rapport à la norme :

La mission de repérage s'est déroulée conformément aux prescriptions de la norme NF X 46-020, révision d'août 2017.

Ecarts par rapport aux conditions de prélèvement :

L'ensemble des prélèvements a été réalisé dans le respect du plan et des procédures d'intervention.

B. Laboratoires ayant effectué des analyses

Nom	Adresse	Acc. Cofrac ou équivalent
EUROFINS	Parc de la Lormandiere Rue Maryse Bastie Batiment C Campus de Ker Lann - 35170 BRUZ	1-6491

C. Conclusions du rapport

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, **il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante :**
(Dans le cas d'un matériau multicouches (séparées par un « + »), la présence d'un « (A) » ou « (a) » indique la ou les couche(s) contenant de l'amiante)

Colle de plinthe carrelage (Après analyse en laboratoire) Localisation : RDC - Entrée; RDC - Cuisine	**Enduit plâtre peint plafond** (Après analyse en laboratoire) Localisation : RDC - WC
Colle de faïence (Après analyse en laboratoire) Localisation : RDC - WC	**Colle de plinthe carrelage** (Après analyse en laboratoire) Localisation : RDC - WC
Colle de faïence (Après analyse en laboratoire) Localisation : Étage - SdB; Étage - WC	**Ardoise fibres-ciment** (Après analyse en laboratoire) Localisation : Toiture
Conduit fibres-ciment (Après analyse en laboratoire) Localisation : Combles	

Il est impératif d'avertir de la présence d'amiante toute personne pouvant intervenir sur ou à proximité des matériaux et produits amiantés ou de ceux les recouvrant ou les protégeant.

D. Résultats détaillés du repérage

D.1. Listes des locaux visités

- RDC - Buanderie
- RDC - Dégagement 1
- RDC - Salon
- Étage - SdB
- Étage - Chambre 3
- Étage - Chambre 6
- Étage - Pl 1
- Toiture
- RDC - Entrée
- RDC - WC
- RDC - Séjour
- Étage - Chambre 1
- Étage - Chambre 4
- Étage - Dégagement
- Étage - Pl 2
- Cage d'escaliers
- RDC - Cuisine
- RDC - Dégagement 2
- RDC - Véranda
- Étage - Chambre 2
- Étage - Chambre 5
- Étage - WC
- Combles
- Parties extérieures

D.2. Listes des matériaux et produits contenant de l'amiante

(1) : Dans le cas d'un matériau multicouches (séparées par un « + »), la présence d'un « (A) » ou « (a) » indique la ou les couche(s) contenant de l'amiante

Localisation	Description du matériau(1)	Conclusion	Photo
RDC - Entrée; RDC - Cuisine	Identifiant : ZPSO-0005 Description : Colle de plinthe carrelage	Après analyse en laboratoire (P0005)	
RDC - WC	Identifiant : ZPSO-0024 Description : Enduit plâtre peint plafond	Après analyse en laboratoire (P0024)	
RDC - WC	Identifiant : ZPSO-0025 Description : Colle de faïence	Après analyse en laboratoire (P0025)	
RDC - WC	Identifiant : ZPSO-0027 Description : Colle de plinthe carrelage	Après analyse en laboratoire (P0027)	

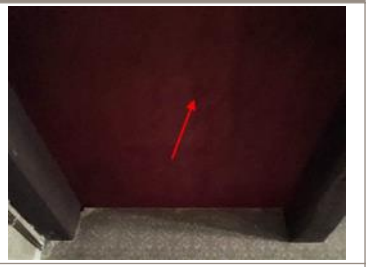
Localisation	Description du matériau[1]	Conclusion	Photo
Étage - SdB; Étage - WC	Identifiant : ZPSO-0051 Description : Colle de faïence	Après analyse en laboratoire (P0051)	
Toiture	Identifiant : ZPSO-0059 Description : Ardoise fibres-ciment	Après analyse en laboratoire (P0059)	
Combles	Identifiant : ZPSO-0060 Description : Conduit fibres-ciment	Après analyse en laboratoire (P0060)	

D.3. Listes des matériaux et produits ne contenant pas d'amiante après analyse

Localisation	Description du matériau	Photo
RDC - Entrée; RDC - Dégagement 1	Identifiant : ZPSO-0001 (P0001) Description : Enduit ciment	
RDC - Entrée; RDC - Dégagement 1	Identifiant : ZPSO-0002 (P0002) Description : Enduit ciment	
RDC - Buanderie	Identifiant : ZPSO-0003 (P0003) Description : Béton	
RDC - Entrée; RDC - Cuisine	Identifiant : ZPSO-0004 (P0004) Description : Colle de carrelage de sol	

Localisation	Description du matériau	Photo
RDC - Buanderie	Identifiant : ZPSO-0006 (P0006) Description : Joint d'étanchéité	
RDC - Buanderie	Identifiant : ZPSO-0007 (P0007) Description : Joint de bride chaudière	
RDC - Buanderie	Identifiant : ZPSO-0008 (P0008) Description : Mastic vitrier	
RDC - Buanderie; RDC - Dégagement 1	Identifiant : ZPSO-0009 (P0009) Description : Mastic vitrier	

Localisation	Description du matériau	Photo
RDC - Buanderie	Identifiant : ZPSO-0010 (P0010) Description : Calorifugeage	
RDC - Buanderie	Identifiant : ZPSO-0011 (P0011) Description : Enduit plâtre sur mur brique	
RDC - Cuisine; RDC - Dégagement 1; RDC - Dégagement 2; RDC - Séjour	Identifiant : ZPSO-0012 (P0012) Description : Enduit plâtre sur mur béton	
RDC - Cuisine; RDC - Dégagement 1; RDC - Dégagement 2; RDC - Séjour	Identifiant : ZPSO-0013 (P0013) Description : Enduit plâtre sur mur donnant sur l'extérieur	

Localisation	Description du matériau	Photo
RDC - Cuisine	Identifiant : ZPSO-0014 (P0014) Description : Enduit plâtre peint plafond	
RDC - Cuisine	Identifiant : ZPSO-0015 (P0015) Description : Colle de faïence	
RDC - Cuisine	Identifiant : ZPSO-0016 (P0016) Description : Peinture bitumineuse isophonique	
RDC - Cuisine; RDC - Dégagement 1; RDC - Séjour	Identifiant : ZPSO-0017 (P0017) Description : Mastic vitrier	

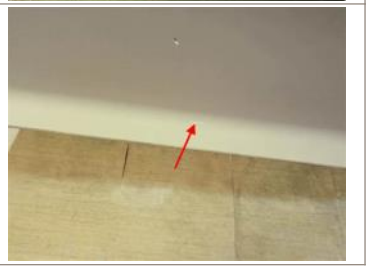
Localisation	Description du matériau	Photo
RDC - Cuisine	Identifiant : ZPSO-0018 (P0018) Description : Mastic vitrier	
RDC - Dégagement 1; RDC - Séjour	Identifiant : ZPSO-0019 (P0019) Description : Enduit plâtre sur mur béton	
RDC - Dégagement 1; RDC - WC	Identifiant : ZPSO-0020 (P0020) Description : Enduit plâtre sur mur brique	
RDC - Dégagement 1	Identifiant : ZPSO-0021 (P0021) Description : Enduit plâtre sur mur brique	

Localisation	Description du matériau	Photo
RDC - Dégagement 1; RDC - Salon	Identifiant : ZPSO-0022 (P0022) Description : Enduit plâtre peint plafond (Cueillie)	
RDC - Dégagement 1; RDC - Dégagement 2; RDC - Salon; RDC - Séjour	Identifiant : ZPSO-0023 (P0023) Description : Enduit plâtre peint plafond	
RDC - WC	Identifiant : ZPSO-0026 (P0026) Description : Colle de carrelage de sol	
RDC - Dégagement 1	Identifiant : ZPSO-0028 (P0028) Description : Enduit plâtre (rosace)	

Localisation	Description du matériau	Photo
RDC - Cuisine; RDC - Dégagement 1; RDC - Dégagement 2; RDC - Salon	Identifiant : ZPSO-0029 (P0029) Description : Enduit plâtre sur mur donnant sur l'extérieur	
RDC - Cuisine; RDC - Dégagement 1; RDC - Dégagement 2; RDC - Salon; RDC - Séjour	Identifiant : ZPSO-0030 (P0030) Description : Enduit plâtre sur mur béton	
RDC - Séjour	Identifiant : ZPSO-0031 (P0031) Description : Enduit plâtre sur mur brique	
RDC - Séjour	Identifiant : ZPSO-0032 (P0032) Description : Enduit plâtre peint plafond (Cueillie)	

Localisation	Description du matériau	Photo
RDC - Séjour	Identifiant : ZPSO-0033 (P0033) Description : Enduit plâtre	
RDC - Séjour	Identifiant : ZPSO-0034 (P0034) Description : Joint de maçonnerie	
RDC - Séjour	Identifiant : ZPSO-0035 (P0035) Description : Colle de carrelage de sol	
RDC - Dégagement 2	Identifiant : ZPSO-0036 (P0036) Description : Béton	

Localisation	Description du matériau	Photo
Étage - Dégagement	Identifiant : ZPSO-0037 (P0037) Description : Enduit plâtre sur mur béton	
Étage - SdE; Étage - Chambre 1; Étage - Chambre 2; Étage - Chambre 3; Étage - Chambre 4; Étage - Chambre 5; Étage - Chambre 6; Étage - Dégagement; Étage - WC	Identifiant : ZPSO-0038 (P0038) Description : Enduit plâtre sur mur donnant sur l'extérieur	
Étage - SdE; Étage - Chambre 1; Étage - Chambre 2; Étage - Chambre 3; Étage - Chambre 4; Étage - Chambre 5; Étage - Chambre 6; Étage - WC	Identifiant : ZPSO-0039 (P0039) Description : Enduit plâtre sur mur béton	
Étage - SdE; Étage - Chambre 1; Étage - Dégagement; Étage - WC	Identifiant : ZPSO-0040 (P0040) Description : Enduit plâtre sur mur brique	

Localisation	Description du matériau	Photo
Étage - SdE; Étage - Chambre 1; Étage - Chambre 2; Étage - Chambre 3; Étage - Chambre 4; Étage - Chambre 5; Étage - Chambre 6; Étage - Dégagement; Étage - WC	Identifiant : ZPSO-0041 (P0041) Description : Enduit plâtre sur mur béton	
Étage - SdE; Étage - Chambre 1; Étage - Chambre 2; Étage - Chambre 3; Étage - Chambre 4; Étage - Chambre 5; Étage - Chambre 6; Étage - WC	Identifiant : ZPSO-0042 (P0042) Description : Enduit plâtre sur mur donnant sur l'extérieur	
Étage - SdE; Étage - Chambre 1; Étage - Chambre 2; Étage - Chambre 3; Étage - Chambre 4; Étage - Chambre 5; Étage - Chambre 6; Étage - WC	Identifiant : ZPSO-0043 (P0043) Description : Enduit plâtre sur mur donnant sur l'extérieur	
Étage - SdE; Étage - Chambre 1; Étage - Chambre 2; Étage - Chambre 3; Étage - Chambre 4; Étage - Chambre 5; Étage - Chambre 6; Étage - Dégagement; Étage - WC	Identifiant : ZPSO-0044 (P0044) Description : Enduit plâtre peint plafond (Cueillie)	

Localisation	Description du matériau	Photo
Étage - SdE; Étage - Chambre 1; Étage - Chambre 2; Étage - Chambre 3; Étage - Chambre 4; Étage - Chambre 5; Étage - Chambre 6; Étage - Dégagement; Étage - WC	Identifiant : ZPSO-0045 (P0045) Description : Enduit plâtre peint plafond	
Étage - SdB; Étage - Chambre 1; Étage - Chambre 2; Étage - Chambre 3; Étage - Chambre 4; Étage - Chambre 5; Étage - Chambre 6; Étage - Dégagement; Étage - WC	Identifiant : ZPSO-0046 (P0046) Description : Enduit plâtre peint plafond (Cueillie)	
Étage - SdB; Étage - Chambre 1; Étage - Chambre 2; Étage - Chambre 3; Étage - Chambre 4; Étage - Chambre 5; Étage - Chambre 6; Étage - Dégagement; Étage - WC	Identifiant : ZPSO-0047 (P0047) Description : Enduit plâtre peint plafond	
Étage - SdB; Étage - WC	Identifiant : ZPSO-0048 (P0048) Description : Colle de faïence	

Localisation	Description du matériau	Photo
Étage - SdB; Étage - WC	Identifiant : ZPSO-0049 (P0049) Description : Colle de carrelage de sol	
Étage - SdB; Étage - WC	Identifiant : ZPSO-0050 (P0050) Description : Colle de plinthe carrelage	
Étage - SdB	Identifiant : ZPSO-0052 (P0052) Description : Colle de faïence	
Étage - Dégagement	Identifiant : ZPSO-0053 (P0053) Description : Colle de moquette + ragréage	

Localisation	Description du matériau	Photo
Étage - Chambre 2; Étage - Chambre 3; Étage - Chambre 4; Étage - Chambre 5	Identifiant : ZPSO-0054 (P0054) Description : Colle de moquette + ragréage	
Étage - Chambre 1	Identifiant : ZPSO-0055 (P0055) Description : Colle de moquette + ragréage	
Étage - Chambre 1	Identifiant : ZPSO-0056 (P0056) Description : Linoleum + colle + ragréage	
Étage - SdB; Étage - Chambre 1; Étage - Chambre 2; Étage - Chambre 3; Étage - Chambre 4; Étage - Chambre 5; Étage - Chambre 6; Étage - Dégagement; Étage - WC	Identifiant : ZPSO-0057 (P0057) Description : Mastic vitrier	

Localisation	Description du matériau	Photo
Combles	Identifiant : ZPSO-0058 (P0058) Description : Calorifugeage	
Combles	Identifiant : ZPSO-0061 (P0061) Description : Enduit ciment	
Cage d'escaliers	Identifiant : ZPSO-0062 (P0062) Description : Colle appuie de fenêtre	
Parties extérieures	Identifiant : ZPSO-0063 (P0063) Description : Enduit ciment	

Localisation	Description du matériau	Photo
Parties extérieures	Identifiant : ZPSO-0064 (P0064) Description : Enduit ciment	
Parties extérieures	Identifiant : ZPSO-0065 (P0065) Description : Mastic vitrier	
Parties extérieures	Identifiant : ZPSO-0066 (P0066) Description : Béton	
Parties extérieures	Identifiant : ZPSO-0067 (P0067) Description : Bande bitumineuse avec surcouche aluminium	

Localisation	Description du matériau	Photo
Parties extérieures	Identifiant : ZPSO-0068 (P0068) Description : Enduit ciment	
Parties extérieures	Identifiant : ZPSO-0069 (P0069) Description : Enduit ciment	

D.4. Listes des matériaux et produits reconnus visuellement ne contenant pas d'amiante

Localisation	Description du matériau
Néant	-

D.5. Listes des matériaux pour lesquels il n'a pas été possible de conclure à la présence ou absence d'amiante

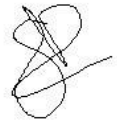
Localisation	Description du matériau	Justification de non prélèvement
Néant	-	-

D.6. Zones non visitées

Liste des locaux ou parties de locaux, composants ou parties de composants qui n'ont pu être visités et pour lesquels des investigations complémentaires sont nécessaires afin de statuer sur la présence ou l'absence d'amiante :

Localisation	Parties du local	Justification
Néant	-	-

Fait à **LANDERNEAU**, le **01/09/2026**
Par : **SISSAN David**



Nota : Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par **ABCIDIA CERTIFICATION** - **102, route de Limours - Bat A6 - 78470 SAINT-REMY-LES-CHEVREUSE**

E. Annexes au rapport

Informations conformes à l'annexe III de l'arrêté du 12 décembre 2012 :

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérogènes avérées pour l'homme. L'inhalation de fibres d'amiante est à l'origine de cancers (mésothéliomes, cancers broncho-pulmonaires) et d'autres pathologies non cancéreuses (épanchements pleuraux, plaques pleurales).
L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à l'amiante. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans l'immeuble. L'information des occupants présents temporairement ou de façon permanente est un préalable essentiel à la prévention du risque d'exposition à l'amiante.
Il convient donc de veiller au maintien du bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante afin de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation.
Il conviendra de limiter autant que possible les interventions sur les matériaux et produits contenant de l'amiante qui ont été repérés et de faire appel aux professionnels qualifiés, notamment dans le cas de retrait ou de confinement de ce type de matériau ou produit.
Enfin, les déchets contenant de l'amiante doivent être éliminés dans des conditions strictes.
Renseignez-vous auprès de votre mairie ou de votre préfecture. Pour connaître les centres d'élimination près de chez vous, consultez la base de données « déchets » gérée par l'ADEME, directement accessible sur le site internet www.sinoe.org.

E.1. Consignes générales de sécurité

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à la présence d'amiante dans un bâtiment. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans le bâtiment et des personnes appelées à intervenir sur les matériaux ou produits contenant de l'amiante.
Ces mesures sont inscrites dans le dossier technique amiante et dans sa fiche récapitulative que le propriétaire constitue et tient à jour en application des dispositions de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique.
La mise à jour régulière et la communication du dossier technique amiante ont vocation à assurer l'information des occupants et des différents intervenants dans le bâtiment sur la présence des matériaux et produits contenant de l'amiante, afin de permettre la mise en œuvre des mesures visant à prévenir les expositions.
Les recommandations générales de sécurité définies ci-après rappellent les règles de base destinées à prévenir les expositions. Le propriétaire (ou, à défaut, l'exploitant) de l'immeuble concerné adapte ces recommandations aux particularités de chaque bâtiment et de ses conditions d'occupation ainsi qu'aux situations particulières rencontrées.
Ces recommandations générales de sécurité ne se substituent en aucun cas aux obligations réglementaires existantes en matière de prévention des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, inscrites dans le code du travail.

1. Informations générales

a) Dangerosité de l'amiante
Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérogènes avérées pour l'homme. Elles sont à l'origine de cancers qui peuvent atteindre soit la plèvre qui entoure les poumons (mésothéliomes), soit les bronches et/ou les poumons (cancers broncho-pulmonaires). Ces lésions surviennent longtemps (souvent entre 20 à 40 ans) après le début de l'exposition à l'amiante. Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a également établi récemment un lien entre exposition à l'amiante et cancers du larynx et des ovaires. D'autres pathologies, non cancéreuses, peuvent également survenir en lien avec une exposition à l'amiante. Il s'agit exceptionnellement d'épanchements pleuraux (liquide dans la plèvre) qui peuvent être récidivants ou de plaques pleurales (qui épaississent la plèvre). Dans le cas d'empoussièrement important, habituellement d'origine professionnelle, l'amiante peut provoquer une sclérose (asbestose) qui réduira la capacité respiratoire et peut dans les cas les plus graves produire une insuffisance respiratoire parfois mortelle. Le risque de cancer du poumon peut être majoré par l'exposition à d'autres agents cancérogènes, comme la fumée du tabac.

b) Présence d'amiante dans des matériaux et produits en bon état de conservation
L'amiante a été intégré dans la composition de nombreux matériaux utilisés notamment pour la construction. En raison de son caractère cancérogène, ses usages ont été restreints progressivement à partir de 1977, pour aboutir à une interdiction totale en 1997.
En fonction de leur caractéristique, les matériaux et produits contenant de l'amiante peuvent libérer des fibres d'amiante en cas d'usure ou lors d'interventions mettant en cause l'intégrité du matériau ou produit (par exemple perçage, ponçage, découpe, friction...). Ces situations peuvent alors conduire à des expositions importantes si des mesures de protection renforcées ne sont pas prises.
Pour rappel, les matériaux et produits répertoriés aux listes A et B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique font l'objet d'une évaluation de l'état de conservation dont les modalités sont définies par arrêté. Il convient de suivre les recommandations émises par les opérateurs de repérage dits « diagnostiqueurs » pour la gestion des matériaux ou produits repérés.
De façon générale, il est important de veiller au maintien en bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante et de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation de ceux-ci.

2. Intervention de professionnels soumis aux dispositions du code du travail

Il est recommandé aux particuliers d'éviter dans la mesure du possible toute intervention directe sur des matériaux et produits contenant de l'amiante et de faire appel à des professionnels compétents dans de telles situations.
Les entreprises réalisant des opérations sur matériaux et produits contenant de l'amiante sont soumises aux dispositions des articles R. 4412-94 à R. 4412-148 du code du travail. Les entreprises qui réalisent des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits contenant de l'amiante doivent en particulier être certifiées dans les conditions prévues à l'article R. 4412-129. Cette certification est obligatoire à partir du
1er juillet 2013 pour les entreprises effectuant des travaux de retrait sur l'enveloppe extérieure des immeubles bâtis et à partir du 1er juillet 2014 pour les entreprises de génie civil.
Des documents d'information et des conseils pratiques de prévention adaptés sont disponibles sur le site Travailler-mieux (http://www.travailler-mieux.gouv.fr) et sur le site de l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (http://www.inrs.fr).

3. Recommandations générales de sécurité

Il convient d'éviter au maximum l'émission de poussières notamment lors d'interventions ponctuelles non répétées, par exemple :

- perçage d'un mur pour accrocher un tableau ;
- remplacement de joints sur des matériaux contenant de l'amiante ;
- travaux réalisés à proximité d'un matériau contenant de l'amiante en bon état, par exemple des interventions légères dans des boîtiers électriques, sur des gaines ou des circuits situés sous un flocage sans action directe sur celui-ci, de remplacement d'une vanne sur une canalisation calorifugée à l'amiante.

L'émission de poussières peut être limitée par humidification locale des matériaux contenant de l'amiante en prenant les mesures nécessaires pour éviter tout risque électrique et/ou en utilisant de préférence des outils manuels ou des outils à vitesse lente.
Le port d'équipements adaptés de protection respiratoire est recommandé. Le port d'une combinaison jetable permet d'éviter la propagation de fibres d'amiante en dehors de la zone de travail. Les combinaisons doivent être jetées après chaque utilisation.
Des informations sur le choix des équipements de protection sont disponibles sur le site internet amiante de l'INRS à l'adresse suivante : www.amiante.inrs.fr. De plus, il convient de disposer d'un sac à déchets à proximité immédiate de la zone de travail et d'une éponge ou d'un chiffon humide de nettoyage.

4. Gestion des déchets contenant de l'amiante

Les déchets de toute nature contenant de l'amiante sont des déchets dangereux. A ce titre, un certain nombre de dispositions réglementaires, dont les principales sont rappelées ci-après, encadrent leur élimination.
Lors de travaux conduisant à un désamiantage de tout ou partie de l'immeuble, la personne pour laquelle les travaux sont réalisés, c'est-à-dire les maîtres d'ouvrage, en règle générale les propriétaires, ont la responsabilité de la bonne gestion des déchets produits, conformément aux dispositions de l'article L. 541-2 du code de l'environnement. Ce sont les producteurs des déchets au sens du code de l'environnement.
Les déchets liés au fonctionnement d'un chantier (équipements de protection, matériel, filtres, bâches, etc.) sont de la responsabilité de l'entreprise qui réalise les travaux.

a. Conditionnement des déchets
Les déchets de toute nature susceptibles de libérer des fibres d'amiante sont conditionnés et traités de manière à ne pas provoquer d'émission de poussières. Ils sont ramassés au fur et à mesure de leur production et conditionnés dans des emballages appropriés et fermés, avec apposition de l'étiquetage prévu par le décret no 88-466 du 28 avril 1988 relatif aux produits contenant de l'amiante et par le code de l'environnement notamment ses articles R. 551-1 à R. 551-13 relatifs aux dispositions générales relatives à tous les ouvrages d'infrastructures en matière de stationnement, chargement ou déchargement de matières dangereuses.
Les professionnels soumis aux dispositions du code du travail doivent procéder à l'évacuation des déchets, hors du chantier, aussitôt que possible, dès que le volume le justifie après décontamination de leurs emballages.

b. Apport en déchèterie
Environ 10 % des déchèteries acceptent les déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité provenant de ménages, voire d'artisans. Tout autre déchet contenant de l'amiante est interdit en déchèterie.
A partir du 1er janvier 2013, les exploitants de déchèterie ont l'obligation de fournir aux usagers les emballages et l'étiquetage appropriés aux déchets d'amiante.

c. Filières d'élimination des déchets
Les matériaux contenant de l'amiante ainsi que les équipements de protection (combinaison, masque, gants...) et les déchets issus du nettoyage (chiffon...) sont des déchets dangereux. En fonction de leur nature, plusieurs filières d'élimination peuvent être envisagées.
Les déchets contenant de l'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité peuvent être éliminés dans des installations de stockage de déchets non dangereux si ces installations disposent d'un casier de stockage dédié à ce type de déchets.
Tout autre déchet amianté doit être éliminé dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés. En particulier, les déchets liés au fonctionnement du chantier, lorsqu'ils sont susceptibles d'être contaminés par de l'amiante, doivent être éliminés dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés.

d. Information sur les déchèteries et les installations d'élimination des déchets d'amiante
Les informations relatives aux déchèteries acceptant des déchets d'amiante lié et aux installations d'élimination des déchets d'amiante peuvent être obtenues auprès :

- de la préfecture ou de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en Ile-de-France) ou de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
- du conseil général (ou conseil régional en Ile-de-France) au regard de ses compétences de planification sur les déchets dangereux ;
- de la mairie ;
- ou sur la base de données « déchets » gérée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, directement accessible sur internet à l'adresse suivante : www.sinoe.org.

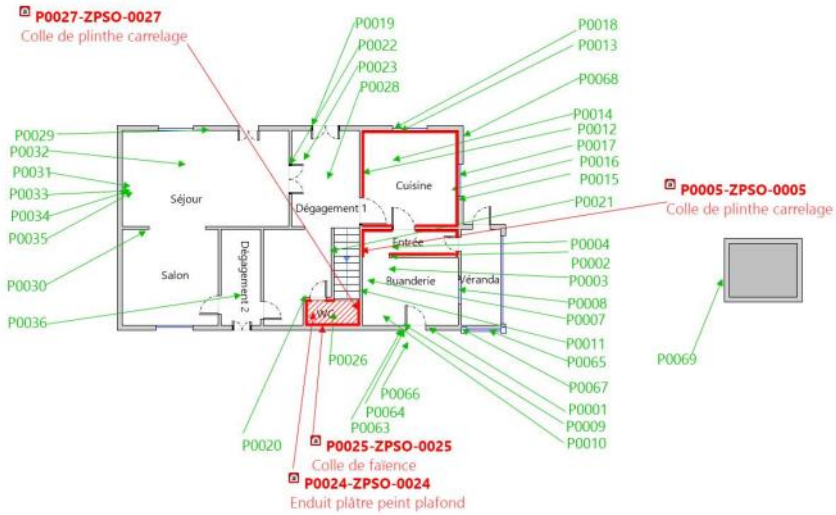
e. Traçabilité
Le producteur des déchets remplit un bordereau de suivi des déchets d'amiante (BSDA, CERFA no 11861). Le formulaire CERFA est téléchargeable sur le site du ministère chargé de l'environnement. Le propriétaire recevra l'original du bordereau rempli par les autres intervenants (entreprise de travaux, transporteur, exploitant de l'installation de stockage ou du site de vitrification).
Dans tous les cas, le producteur des déchets devra avoir préalablement obtenu un certificat d'acceptation préalable lui garantissant l'effectivité d'une filière d'élimination des déchets.
Par exception, le bordereau de suivi des déchets d'amiante n'est pas imposé aux particuliers voire aux artisans qui se rendent dans une déchèterie pour y déposer des déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité. Ils ne doivent pas remplir un bordereau de suivi de déchets d'amiante, ce dernier étant élaboré par la déchèterie.

E.2. Fiche d'identification et de cotation des prélèvements

Identifiant du prélèvement	Description du matériau	Localisation du prélèvement
P0001	Enduit ciment	RDC - Buanderie
P0002	Enduit ciment	RDC - Buanderie
P0003	Béton	RDC - Buanderie
P0004	Colle de carrelage de sol	RDC - Entrée
P0005	Colle de plinthe carrelage	RDC - Entrée
P0006	Joint d'étanchéité	RDC - Buanderie
P0007	Joint de bride chaudière	RDC - Buanderie
P0008	Mastic vitrier	RDC - Buanderie
P0009	Mastic vitrier	RDC - Buanderie
P0010	Calorifugeage	RDC - Buanderie
P0011	Enduit plâtre sur mur brique	RDC - Buanderie
P0012	Enduit plâtre sur mur béton	RDC - Cuisine
P0013	Enduit plâtre sur mur donnant sur l'extérieur	RDC - Cuisine
P0014	Enduit plâtre peint plafond	RDC - Cuisine
P0015	Colle de faïence	RDC - Cuisine
P0016	Peinture bitumineuse isophonique	RDC - Cuisine
P0017	Mastic vitrier	RDC - Cuisine
P0018	Mastic vitrier	RDC - Cuisine
P0019	Enduit plâtre sur mur béton	RDC - Dégagement 1
P0020	Enduit plâtre sur mur brique	RDC - Dégagement 1
P0021	Enduit plâtre sur mur brique	RDC - Dégagement 1
P0022	Enduit plâtre peint plafond (Cueillie)	RDC - Dégagement 1
P0023	Enduit plâtre peint plafond	RDC - Dégagement 1
P0024	Enduit plâtre peint plafond	RDC - WC
P0025	Colle de faïence	RDC - WC
P0026	Colle de carrelage de sol	RDC - WC
P0027	Colle de plinthe carrelage	RDC - WC
P0028	Enduit plâtre (rosace)	RDC - Dégagement 1
P0029	Enduit plâtre sur mur donnant sur l'extérieur	RDC - Séjour
P0030	Enduit plâtre sur mur béton	RDC - Salon
P0031	Enduit plâtre sur mur brique	RDC - Séjour
P0032	Enduit plâtre peint plafond (Cueillie)	RDC - Séjour
P0033	Enduit plâtre	RDC - Séjour
P0034	Joint de maçonnerie	RDC - Séjour
P0035	Colle de carrelage de sol	RDC - Séjour
P0036	Béton	RDC - Dégagement 2
P0037	Enduit plâtre sur mur béton	Étage - Dégagement
P0038	Enduit plâtre sur mur donnant sur l'extérieur	Étage - Chambre 5
P0039	Enduit plâtre sur mur béton	Étage - Chambre 5
P0040	Enduit plâtre sur mur brique	Étage - Dégagement
P0041	Enduit plâtre sur mur béton	Étage - Chambre 2
P0042	Enduit plâtre sur mur donnant sur l'extérieur	Étage - Chambre 2
P0043	Enduit plâtre sur mur donnant sur l'extérieur	Étage - Chambre 1
P0044	Enduit plâtre peint plafond (Cueillie)	Étage - Dégagement
P0045	Enduit plâtre peint plafond	Étage - Dégagement
P0046	Enduit plâtre peint plafond (Cueillie)	Étage - SdB
P0047	Enduit plâtre peint plafond	Étage - SdB
P0048	Colle de faïence	Étage - WC
P0049	Colle de carrelage de sol	Étage - WC
P0050	Colle de plinthe carrelage	Étage - WC
P0051	Colle de faïence	Étage - SdB
P0052	Colle de faïence	Étage - SdB
P0053	Colle de moquette + ragréage	Étage - Dégagement
P0054	Colle de moquette + ragréage	Étage - Chambre 5

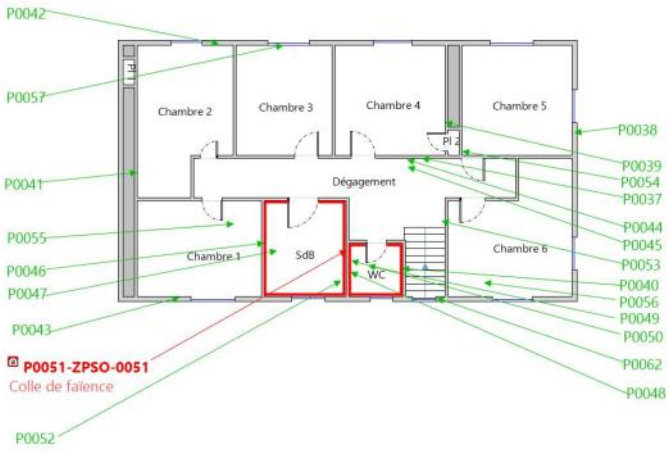
Identifiant du prélèvement	Description du matériau	Localisation du prélèvement
P0055	Colle de moquette + ragréage	Étage - Chambre 1
P0056	Linoleum + colle + ragréage	Étage - Chambre 1
P0057	Mastic vitrier	Étage - Chambre 3
P0058	Calorifugeage	Combles
P0059	Ardoise fibres-ciment	Toiture
P0060	Conduit fibres-ciment	Combles
P0061	Enduit ciment	Combles
P0062	Colle appuie de fenêtre	Cage d'escaliers
P0063	Enduit ciment	Parties extérieures
P0064	Enduit ciment	Parties extérieures
P0065	Mastic vitrier	Parties extérieures
P0066	Béton	Parties extérieures
P0067	Bande bitumineuse avec surcouche aluminium	Parties extérieures
P0068	Enduit ciment	Parties extérieures
P0069	Enduit ciment	Parties extérieures

E.3. Planches de repérage



—	Colle de faience + colle de plinthe carrelage Présence d'amiante
▨	Enduit plâtre peint plafond Présence d'amiante

Annexe au rapport : **EPFBR3_02_20260515_18-29103-2_BATIMENTH2_DEML**						Croquis 1 / 4	PXXX - MXXX : Prélèvement présentant de l'amiante à l'analyse et matériau correspondant	
Propriétaire :	EPF Bretagne 14, Avenue Henri Fréville - CS90721- 35207 RENNES	Bien :	BATIMENT 6 ALLEE DU BOIS NOIR 29800 LANDERNEAU	Etabli par : Société : Le :	SISSAN David AED Groupe 01/09/2026	Version : du :	V01 01/09/2026	PXXX : Prélèvement ne présentant pas d'amiante à l'analyse MXXX : Matériau contenant de l'amiante (sur décision de l'opérateur)



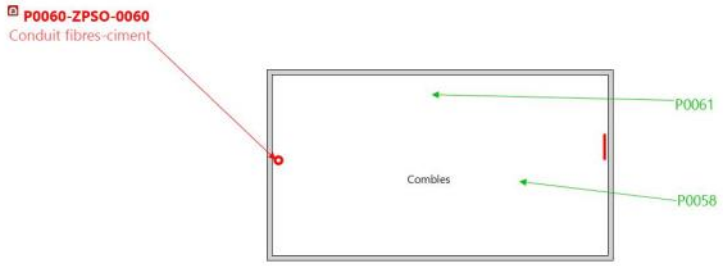


1er Etage

Annexe au rapport : **EPFBR3_02_20260515_18-29103-2_BATIMENTH2_DEML** — Croquis 2 / 4

Propriétaire :	EPF Bretagne 14, Avenue Henri Fréville - CS90721- 35207 RENNES	Bien :	BATIMENT 6 ALLEE DU BOIS NOIR 29800 LANDERNEAU	Etabli par : Société : Le :	SISSAN David AED Groupe 01/09/2026	Version : V01 du : 01/09/2026

PXXX - MXXX	Prélèvement présentant de l'amiante à l'analyse et matériau correspondant
PXXX	Prélèvement ne présentant pas d'amiante à l'analyse
MXXX	Matériau contenant de l'amiante (sur décision de l'opérateur)



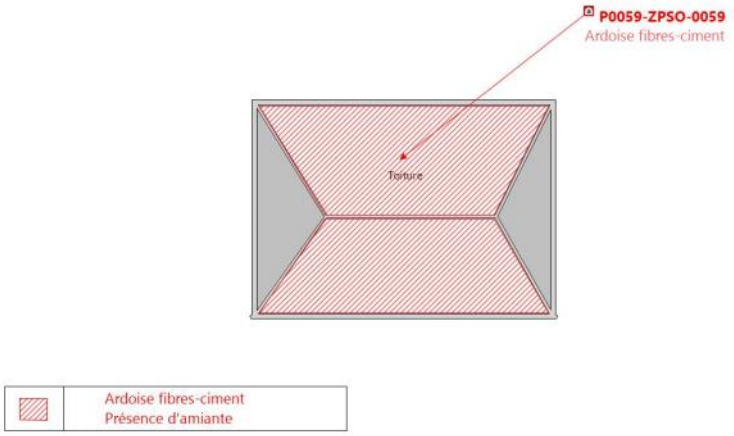
o	Conduit fibre-ciment Présence d'amiante
—	Ardoise fibres-ciment Présence d'amiante

Combles

Annexe au rapport : **EPFBR3_02_20260515_18-29103-2_BATIMENTH2_DEML** — Croquis 3 / 4

Propriétaire :	EPF Bretagne 14, Avenue Henri Fréville - CS90721- 35207 RENNES	Bien :	BATIMENT 6 ALLEE DU BOIS NOIR 29800 LANDERNEAU	Etabli par : SISSAN David Société : AED Groupe Le : 01/09/2026	Version : V01 du : 01/09/2026

PXXX - MXXX	Prélèvement présentant de l'amiante à l'analyse et matériau correspondant
PXXX	Prélèvement ne présentant pas d'amiante à l'analyse
MXXX	Matériau contenant de l'amiante (sur décision de l'opérateur)



Annexe au rapport : **EPFBR3_02_20260515_18-29103-2_BATIMENTH2_DEML** — Croquis 4 / 4

Propriétaire :	EPF Bretagne 14, Avenue Henri Fréville - CS90721- 35207 RENNES	Bien :	BATIMENT 6 ALLEE DU BOIS NOIR 29800 LANDERNEAU	Etabli par : Société : Le :	SISSAN David AED Groupe 01/09/2026	Version : du :	V01 01/09/2026

PXXX - MXXX	Prélèvement présentant de l'amiante à l'analyse et matériau correspondant
PXXX	Prélèvement ne présentant pas d'amiante à l'analyse
MXXX	Matériau contenant de l'amiante (sur décision de l'opérateur)

E.4. Résultats d'analyses

Eurofins Eichrom Amiante SAS

SARL AED EXPERTISES
Monsieur David SISSAN
310 Rue des Fougères
35700 RENNES

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-26-SE-032403-01 | Date d'émission de rapport : 14/08/2026 13:00 | Page1/17
Dossier N° : 26SE022168 | Date de réception : 11/08/2026 | Date d'analyse : 12/08/2026
Référence dossier Client:Dossier: EPFBR3_02_20260515_18-29103-2_BATIMENTH2_DEML

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
001 (1)	P0001 - Murs et cloisons - Enduits projetes - Enduit ciment - RDC - Buanderie	Matériau semi-dur de type enduit (gris) (cémenteux)	**MET** * / AU7D	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
002	P0002 - Murs et cloisons - Enduits projetes - Enduit ciment - RDC - Buanderie	Matériau semi-dur de type enduit (gris) (cémenteux)	**MET** * / BZ65	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
003	P0003 - Planchers - Dalle - Beton - RDC - Buanderie	Matériau dur de type béton (gris) (granulaire)	**MET** * / AU7D	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
004	P0004 - Revetements de sol - Colles - Colle de carrelage de sol - RDC - Entree	Matériau dur de type carrelage, faïence (marron) ; matériau dur de type ciment-colle (gris)	**MET** * / BZ65	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 17 page(s
Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Eichrom Amiante SAS
Rue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann ,Parc de Lormandière
35170 BRUZ, FRANCE
Tél: +33 2 23 50 13 80 - Fax: +33388916531 - Site Web: https://www.eurofins.fr/nucleaire
S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470

ACCREDITATION N° 1-6491
Portée disponible sur www.cofrac.fr

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-26-SE-032403-01 | Date d'émission de rapport : 14/08/2026 13:00 | Page2/17
Dossier N° : 26SE022168 | Date de réception : 11/08/2026 | Date d'analyse : 12/08/2026
Référence dossier Client:Dossier: EPFBR3_02_20260515_18-29103-2_BATIMENTH2_DEML

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
005	P0005 - Revetements de murs - Colles des carrelages - Colle de plinthe carrelage - RDC - Entree	Matériau dur de type carrelage, faïence (marron) ; matériau dur de type ciment-colle (gris)	**MET** * / AU7D	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante de type chrysotile *
006	P0006 - Chaudiere - Chaudiere - Joint d'etancheite - RDC - Buanderie	Matériau de type tresse de fibres (marron) ; matériau (noir) en traces	**MET** * / BZ65	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
007	P0007 - Chaudiere - Tresses et joints - Joint de bride chaudiere - RDC - Buanderie	Matériau souple de type joint (blanc) (fibreux)	**MET** * / BZ65	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
008	P0008 - Chassis de fenetre - Mastics et joints - Mastic vitrier - RDC - Buanderie	Matériau semi-dur de type mastic (gris)	**MET** * / AU7D	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
009	P0009 - Chassis de fenetre - Mastics et joints - Mastic vitrier - RDC - Buanderie	Matériau semi-dur de type mastic (beige)	**MET** * / AU7D	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 17 page(s
Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Eichrom Amiante SAS
Rue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann ,Parc de Lormandière
35170 BRUZ, FRANCE
Tél: +33 2 23 50 13 80 - Fax: +33388916531 - Site Web: https://www.eurofins.fr/nucleaire
S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470

ACCREDITATION N° 1-6491
Portée disponible sur www.cofrac.fr

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-26-SE-032403-01 | Date d'émission de rapport : 14/08/2026 13:00 | Page3/17
Dossier N° : 26SE022168 | Date de réception : 11/08/2026 | Date d'analyse : 12/08/2026
Référence dossier Client:Dossier: EPFBR3_02_20260515_18-29103-2_BATIMENTH2_DEML

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
010	P0010 - Calorifugeages - Calorifugeages - Calorifugeage - RDC - Buanderie	Matériau souple fibreux de type papier, carton (marron)	**MOLP** * / J3TD	2 / 2 *	- *	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau de type maillage de fibres (blanc)	**MOLP** * / J3TD	2 / 2 *	- *	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau fibreux de type bourre de calorifuge (de différentes couleurs)(i)	**MET** * / BZ65	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
011	P0011 - Murs et cloisons - Enduits projetes - Enduit platre sur mur brique - RDC - Buanderie	Matériau semi-dur de type enduit (blanc) (plâtreux)(ii)	**MET** * / H3WZ	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
012	P0012 - Murs et cloisons - Enduits projetes - Enduit platre sur mur beton - RDC - Cuisine	Matériau semi-dur de type enduit (blanc) (plâtreux)(ii)	**MET** * / H3WZ	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
013	P0013 - Murs et cloisons - Enduits projetes - Enduit platre sur mur donnant sur l'exterieur - RDC - Cuisine	Matériau semi-dur de type enduit (blanc) (plâtreux) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (vert) en traces(ii)	**MET** * / H3WZ	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 17 page(s
Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Eichrom Amiante SAS
Rue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann ,Parc de Lormandière
35170 BRUZ, FRANCE
Tél: +33 2 23 50 13 80 - Fax: +33388916531 - Site Web: https://www.eurofins.fr/nucleaire
S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470

ACCREDITATION N° 1-6491
Portée disponible sur www.cofrac.fr

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-26-SE-032403-01 | Date d'émission de rapport : 14/08/2026 13:00 | Page4/17
Dossier N° : 26SE022168 | Date de réception : 11/08/2026 | Date d'analyse : 12/08/2026
Référence dossier Client:Dossier: EPFBR3_02_20260515_18-29103-2_BATIMENTH2_DEML

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
014	P0014 - Plafonds - Enduits projetes - Enduit platre peint plafond - RDC - Cuisine	Matériau semi-dur de type enduit (blanc) (plâtreux) ; matériau de type peinture (rouge) en traces	**MET** * / H3WZ	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
015	P0015 - Revetements de murs - Colles des carrelages - Colle de faience - RDC - Cuisine	Matériau dur de type carrelage, faïence (blanc) ; matériau dur de type ciment-colle (blanc)	**MET** * / H3WZ	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
016	P0016 - Evier - Peinture bitumineuse - Peinture bitumineuse isophonique - RDC - Cuisine	Matériau de type peinture (gris)	**MET** * / AU7D	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
017	P0017 - Chassis de fenetre - Mastics et joints - Mastic vitrier - RDC - Cuisine	Matériau semi-dur de type mastic (blanc)	**MET** * / H3WZ	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
018	P0018 - Chassis de fenetre - Mastics et joints - Mastic vitrier - RDC - Cuisine	Matériau semi-dur de type mastic (blanc)	**MET** * / H3WZ	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 17 page(s
Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Eichrom Amiante SAS
Rue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann ,Parc de Lormandière
35170 BRUZ, FRANCE
Tél: +33 2 23 50 13 80 - Fax: +33388916531 - Site Web: https://www.eurofins.fr/nucleaire
S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470

ACCREDITATION N° 1-6491
Portée disponible sur www.cofrac.fr

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-26-SE-032403-01 | Date d'émission de rapport : 14/08/2026 13:00 | Page5/17
Dossier N° : 26SE022168 | Date de réception : 11/08/2026 | Date d'analyse : 12/08/2026
Référence dossier Client:Dossier: EPFBR3_02_20260515_18-29103-2_BATIMENTH2_DEML

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
019	P0019 - Murs et cloisons - Enduits projetes - Enduit platre sur mur beton - RDC - Degagement 1	Matériau semi-dur de type enduit (blanc) (plâtreux) ; matériau semi-dur (jaune)(ii)	**MET** * / H3WZ	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
020	P0020 - Murs et cloisons - Enduits projetes - Enduit platre sur mur brique - RDC - Degagement 1	Matériau semi-dur de type enduit (blanc) (plâtreux) ; matériau dur de type brique (rouge) en traces(ii)	**MET** * / H3WZ	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
021	P0021 - Murs et cloisons - Enduits projetes - Enduit platre sur mur brique - RDC - Degagement 1	Matériau semi-dur de type enduit (blanc) (plâtreux)(ii)	**MET** * / H3WZ	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
022	P0022 - Plafonds - Enduits projetes - Enduit platre peint plafond (Cueillie) - RDC - Degagement 1	Matériau semi-dur de type enduit (blanc) (plâtreux) ; matériau de type peinture (blanc)(ii)	**MET** * / H3WZ	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
023	P0023 - Plafonds - Enduits projetes - Enduit platre peint plafond - RDC - Degagement 1	Matériau semi-dur de type enduit (blanc) (plâtreux) ; matériau de type peinture (blanc)(ii)	**MET** * / H3WZ	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 17 page(s
Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Eichrom Amiante SAS
Rue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann ,Parc de Lormandière
35170 BRUZ, FRANCE
Tél: +33 2 23 50 13 80 - Fax: +33388916531 - Site Web: https://www.eurofins.fr/nucleaire
S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470

ACCREDITATION N° 1-6491
Portée disponible sur www.cofrac.fr

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-26-SE-032403-01 | Date d'émission de rapport : 14/08/2026 13:00 | Page6/17
Dossier N° : 26SE022168 | Date de réception : 11/08/2026 | Date d'analyse : 12/08/2026
Référence dossier Client:Dossier: EPFBR3_02_20260515_18-29103-2_BATIMENTH2_DEML

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
024	P0024 - Plafonds - Enduits projetes - Enduit platre peint plafond - RDC - WC	Matériau semi-dur de type enduit (blanc) (plâtreux) ; matériau de type peinture (blanc)	**MET** * / BZ65	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante de type chrysotile *
025	P0025 - Revetements de murs - Colles des carrelages - Colle de faience - RDC - WC	Matériau dur de type carrelage, faïence (blanc) ; matériau dur de type ciment-colle (gris)	**MET** * / BZ65	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante de type chrysotile *
026	P0026 - Revetements de sol - Colles - Colle de carrelage de sol - RDC - WC	Matériau dur de type carrelage, faïence (noir)	**MOLP** * / K4TC	1 / 1 *	- *	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau dur de type ciment-colle (gris)	**MET** * / AU7D	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
027	P0027 - Revetements de murs - Colles des carrelages - Colle de plinthe carrelage - RDC - WC	Matériau dur de type carrelage, faïence (noir) ; matériau dur de type ciment-colle (gris)	**MET** * / AU7D	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante de type chrysotile *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 17 page(s
Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Eichrom Amiante SAS
Rue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann ,Parc de Lormandière
35170 BRUZ, FRANCE
Tél: +33 2 23 50 13 80 - Fax: +33388916531 - Site Web: https://www.eurofins.fr/nucleaire
S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470

ACCREDITATION N° 1-6491
Portée disponible sur www.cofrac.fr

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-26-SE-032403-01 | Date d'émission de rapport : 14/08/2026 13:00 | Page7/17
Dossier N° : 26SE022168 | Date de réception : 11/08/2026 | Date d'analyse : 12/08/2026
Référence dossier Client:Dossier: EPFBR3_02_20260515_18-29103-2_BATIMENTH2_DEML

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
028	P0028 - Murs et cloisons - Enduits projetes - Enduit platre (rosace) - RDC - Degagement 1	Matériau semi-dur de type plâtre (blanc) ; matériau de type peinture (de différentes couleurs) (ii)	**MET** * / H3WZ	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
029	P0029 - Murs et cloisons - Enduits projetes - Enduit platre sur mur donnant sur l'exterieur - RDC - Sejour	Matériau semi-dur de type plâtre (blanc)(ii)	**MET** * / H3WZ	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
030	P0030 - Murs et cloisons - Enduits projetes - Enduit platre sur mur beton - RDC - Salon	Matériau semi-dur de type plâtre (blanc) ; matériau de type peinture (beige)(ii)	**MET** * / H3WZ	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
031	P0031 - Murs et cloisons - Enduits projetes - Enduit platre sur mur brique - RDC - Sejour	Matériau semi-dur de type plâtre (blanc) ; matériau (marron) en traces(ii)	**MET** * / H3WZ	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
032	P0032 - Plafonds - Enduits projetes - Enduit platre peint plafond (Cueillie) - RDC - Sejour	Matériau semi-dur de type plâtre (blanc) ; matériau de type peinture (gris)	**MET** * / H3WZ	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 17 page(s
Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Eichrom Amiante SAS
Rue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann ,Parc de Lormandière
35170 BRUZ, FRANCE
Tél: +33 2 23 50 13 80 - Fax: +33388916531 - Site Web: https://www.eurofins.fr/nucleaire
S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470

ACCREDITATION N° 1-6491
Portée disponible sur www.cofrac.fr

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-26-SE-032403-01 | Date d'émission de rapport : 14/08/2026 13:00 | Page8/17
Dossier N° : 26SE022168 | Date de réception : 11/08/2026 | Date d'analyse : 12/08/2026
Référence dossier Client:Dossier: EPFBR3_02_20260515_18-29103-2_BATIMENTH2_DEML

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
033	P0033 - Murs et cloisons - Enduits projetes - Enduit platre - RDC - Sejour	Matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	**MET** * / H3WZ	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
034	P0034 - Murs et cloisons - Maconnerie - Joint de maconnerie - RDC - Sejour	Matériau semi-dur de type joint (gris) + (marron)	**MET** * / H3WZ	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
035	P0035 - Revetements de sol - Colles - Colle de carrelage de sol - RDC - Sejour	Matériau dur de type carrelage, faïence (marron)	**MOLP** * / K4TC	1 / 1 *	- *	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau dur de type ciment-colle (gris)	**MET** * / BZ65	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
036	P0036 - Planchers - Dalle - Beton - RDC - Degagement 2	Matériau dur de type béton (gris)	**MET** * / H3WZ	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 17 page(s
Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Eichrom Amiante SAS
Rue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann ,Parc de Lormandière
35170 BRUZ, FRANCE
Tél: +33 2 23 50 13 80 - Fax: +33388916531 - Site Web: https://www.eurofins.fr/nucleaire
S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470

ACCREDITATION N° 1-6491
Portée disponible sur www.cofrac.fr

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-26-SE-032403-01 | Date d'émission de rapport : 14/08/2026 13:00 | Page9/17
Dossier N° : 26SE022168 | Date de réception : 11/08/2026 | Date d'analyse : 12/08/2026
Référence dossier Client:Dossier: EPFBR3_02_20260515_18-29103-2_BATIMENTH2_DEML

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
037	P0037 - Murs et cloisons - Enduits projetes - Enduit platre sur mur beton - Etage - Degagement	Matériau semi-dur de type plâtre (blanc) ; matériau fibreux de type papier peint (beige)(ii)	**MET** * / H3WZ	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
038	P0038 - Murs et cloisons - Enduits projetes - Enduit platre sur mur donnant sur l'exterieur - Etage - Chambre 5	Matériau semi-dur de type plâtre (blanc)(ii)	**MET** * / H3WZ	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
039	P0039 - Murs et cloisons - Enduits projetes - Enduit platre sur mur beton - Etage - Chambre 5	Matériau semi-dur de type plâtre (blanc) ; matériau fibreux de type papier peint (vert) en traces(ii)	**MET** * / H3WZ	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
040	P0040 - Murs et cloisons - Enduits projetes - Enduit platre sur mur brique - Etage - Degagement	Matériau semi-dur de type plâtre (blanc)(ii) (iii)	**MET** * / H3WZ	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
041	P0041 - Murs et cloisons - Enduits projetes - Enduit platre sur mur beton - Etage - Chambre 2	Matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	**MET** * / BZ65	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 17 page(s
Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Eichrom Amiante SAS
Rue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann ,Parc de Lormandière
35170 BRUZ, FRANCE
Tél: +33 2 23 50 13 80 - Fax: +33388916531 - Site Web: https://www.eurofins.fr/nucleaire
S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470

ACCREDITATION N° 1-6491
Portée disponible sur www.cofrac.fr

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-26-SE-032403-01 | Date d'émission de rapport : 14/08/2026 13:00 | Page10/17
Dossier N° : 26SE022168 | Date de réception : 11/08/2026 | Date d'analyse : 12/08/2026
Référence dossier Client:Dossier: EPFBR3_02_20260515_18-29103-2_BATIMENTH2_DEML

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
042	P0042 - Murs et cloisons - Enduits projetes - Enduit platre sur mur donnant sur l'exterieur - Etage - Chambre 2	Matériau semi-dur de type plâtre (blanc) ; matériau de type peinture (blanc)(ii)	**MET** * / H3WZ	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
043	P0043 - Murs et cloisons - Enduits projetes - Enduit platre sur mur donnant sur l'exterieur - Etage - Chambre 1	Matériau semi-dur de type plâtre (blanc) ; matériau de type peinture (blanc)	**MET** * / H3WZ	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
044	P0044 - Plafonds - Enduits projetes - Enduit platre peint plafond (Cueillie) - Etage - Degagement	Matériau semi-dur de type plâtre (blanc) ; matériau de type peinture (blanc)	**MET** * / H3WZ	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
045	P0045 - Plafonds - Enduits projetes - Enduit platre peint plafond - Etage - Degagement	Matériau semi-dur de type plâtre (blanc) ; matériau de type peinture (blanc)(ii)	**MET** * / H3WZ	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 17 page(s
Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Eichrom Amiante SAS
Rue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann ,Parc de Lormandière
35170 BRUZ, FRANCE
Tél: +33 2 23 50 13 80 - Fax: +33388916531 - Site Web: https://www.eurofins.fr/nucleaire
S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470

ACCREDITATION N° 1-6491
Portée disponible sur www.cofrac.fr

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-26-SE-032403-01 | Date d'émission de rapport : 14/08/2026 13:00 | Page11/17
Dossier N° : 26SE022168 | Date de réception : 11/08/2026 | Date d'analyse : 12/08/2026
Référence dossier Client:Dossier: EPFBR3_02_20260515_18-29103-2_BATIMENTH2_DEML

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
046	P0046 - Plafonds - Enduits projetes - Enduit platre peint plafond (Cueillie) - Etage - SdB	Matériau semi-dur de type plâtre (blanc) ; matériau de type peinture (blanc)(ii)	**MET** * / H3WZ	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
047	P0047 - Plafonds - Enduits projetes - Enduit platre peint plafond - Etage - SdB	Matériau semi-dur de type plâtre (blanc) ; matériau de type peinture (blanc)	**MET** * / BZ65	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
048	P0048 - Revetements de murs - Colles des carrelages - Colle de faience - Etage - WC	Matériau dur de type carrelage, faïence (blanc) ; matériau dur de type ciment-colle (gris)	**MET** * / BZ65	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
049	P0049 - Revetements de sol - Colles - Colle de carrelage de sol - Etage - WC	Matériau dur de type carrelage, faïence (beige) ; matériau dur de type ciment-colle (gris)	**MET** * / H3WZ	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
050	P0050 - Revetements de murs - Colles des carrelages - Colle de plinthe carrelage - Etage - WC	Matériau dur de type carrelage, faïence (noir) ; matériau dur de type ciment-colle (gris)	**MET** * / H3WZ	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 17 page(s
Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Eichrom Amiante SAS
Rue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann ,Parc de Lormandière
35170 BRUZ, FRANCE
Tél: +33 2 23 50 13 80 - Fax: +33388916531 - Site Web: https://www.eurofins.fr/nucleaire
S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470

ACCREDITATION N° 1-6491
Portée disponible sur www.cofrac.fr

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-26-SE-032403-01 | Date d'émission de rapport : 14/08/2026 13:00 | Page12/17
Dossier N° : 26SE022168 | Date de réception : 11/08/2026 | Date d'analyse : 12/08/2026
Référence dossier Client:Dossier: EPFBR3_02_20260515_18-29103-2_BATIMENTH2_DEML

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
051	P0051 - Revetements de murs - Colles des carrelages - Colle de faience - Etage - SdB	Matériau dur de type carrelage, faïence (blanc)	**MOLP** * / K4TC	1 / 1 *	- *	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau dur de type ciment-colle (blanc)	**MET** * / BZ65	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante de type chrysotile *
052	P0052 - Revetements de murs - Colles des carrelages - Colle de faience - Etage - SdB	Matériau dur de type carrelage, faïence (blanc) ; matériau dur de type ciment-colle (blanc)	**MET** * / AU7D	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
053	P0053 - Revetements de sol - Colles - Colle de moquette + ragreage - Etage - Degagement	Matériau (fibreux) (marron) ; matériau de type colle (jaune) ; matériau semi-dur de type ragréage (gris)	**MET** * / AU7D	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
054	P0054 - Revetements de sol - Colles - Colle de moquette + ragreage - Etage - Chambre 5	Matériau de type colle (jaune) ; matériau semi-dur de type ragréage (gris)	**MET** * / AU7D	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau souple fibreux de type moquette (de différentes couleurs)	**MOLP** * / K4TC	2 / 2 *	- *	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 17 page(s
Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Eichrom Amiante SAS
Rue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann ,Parc de Lormandière
35170 BRUZ, FRANCE
Tél: +33 2 23 50 13 80 - Fax: +33388916531 - Site Web: https://www.eurofins.fr/nucleaire
S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470

ACCREDITATION N° 1-6491
Portée disponible sur www.cofrac.fr

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-26-SE-032403-01 | Date d'émission de rapport : 14/08/2026 13:00 | Page13/17
Dossier N° : 26SE022168 | Date de réception : 11/08/2026 | Date d'analyse : 12/08/2026
Référence dossier Client:Dossier: EPFBR3_02_20260515_18-29103-2_BATIMENTH2_DEML

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
055	P0055 - Revetements de sol - Colles - Colle de moquette + ragreage - Etage - Chambre 1	Matériau de type colle (jaune) ; matériau semi-dur de type ragréage (gris)	**MET** * / AU7D	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau souple fibreux de type moquette (vert)	**MOLP** * / K4TC	2 / 2 *	- *	Fibres d'amiante non détectées *
056	P0056 - Revetements de sol - Revetement plastique avec sous-couche - Linoleum + colle + ragreage - Etage - Chambre 1	Matériau souple de type revêtement de sol (marron) + (gris) (fibreux)	**MET** * / AU7D	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau de type colle (jaune) ; matériau semi-dur de type ragréage (gris)(i)	**MET** * / AU7D	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
057	P0057 - Chassis de fenetre - Mastics et joints - Mastic vitrier - Etage - Chambre 3	Matériau semi-dur de type mastic (gris)	**MET** * / AU7D	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
058	P0058 - Calorifugeages - Calorifugeages - Calorifugeage - Combles					

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 17 page(s
Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Eichrom Amiante SAS
Rue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann ,Parc de Lormandière
35170 BRUZ, FRANCE
Tél: +33 2 23 50 13 80 - Fax: +33388916531 - Site Web: https://www.eurofins.fr/nucleaire
S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470

ACCREDITATION N° 1-6491
Portée disponible sur www.cofrac.fr

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-26-SE-032403-01 | Date d'émission de rapport : 14/08/2026 13:00 | Page14/17
Dossier N° : 26SE022168 | Date de réception : 11/08/2026 | Date d'analyse : 12/08/2026
Référence dossier Client:Dossier: EPFBR3_02_20260515_18-29103-2_BATIMENTH2_DEML

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
		Matériau fibreux de type bourre de calorifuge (de différentes couleurs)	**MET** * / BZ65	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
059	P0059 - Toitures - Ardoises (fibres-ciment) - Ardoise fibres-ciment - Toiture	Matériau dur de type ardoise (noir) (fibreux)	**MOLP** * / K4TC	2 / 2 *	- *	Fibres d'amiante de type chrysotile *
060	P0060 - Conduits de fluides - Conduits fibres-ciment - Conduit fibres-ciment - Combles	Matériau dur fibreux de type fibres-ciment (gris) (clair)	**MOLP** * / HWXN	2 / 2 *	- *	Fibres d'amiante de type chrysotile, riébeckite-amiante (crocidolite) *
061	P0061 - Murs et cloisons - Enduits projetes - Enduit ciment - Combles	Matériau semi-dur de type enduit (gris) (cémenteux)	**MET** * / BZ65	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
062	P0062 - Revetements de sol - Colles - Colle appuie de fenetre - Cage d'escaliers	Matériau semi-dur de type enduit (blanc) (plâtreux) ; matériau dur de type ciment-colle (beige)	**MET** * / BZ65	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 17 page(s
Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Eichrom Amiante SAS
Rue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann ,Parc de Lormandière
35170 BRUZ, FRANCE
Tél: +33 2 23 50 13 80 - Fax: +33388916531 - Site Web: https://www.eurofins.fr/nucleaire
S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470

ACCREDITATION N° 1-6491
Portée disponible sur www.cofrac.fr

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-26-SE-032403-01 | Date d'émission de rapport : 14/08/2026 13:00 | Page15/17
Dossier N° : 26SE022168 | Date de réception : 11/08/2026 | Date d'analyse : 12/08/2026
Référence dossier Client:Dossier: EPFBR3_02_20260515_18-29103-2_BATIMENTH2_DEML

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
063	P0063 - Murs et cloisons - Enduits projetes - Enduit ciment - Parties exterieures	Matériau semi-dur de type enduit (gris) (cémenteux)	**MET** * / BZ65	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
064	P0064 - Murs et cloisons - Enduits projetes - Enduit ciment - Parties exterieures	Matériau semi-dur de type enduit (gris) (cémenteux)	**MET** * / BZ65	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
065	P0065 - Chassis de fenetre - Mastics et joints - Mastic vitrier - Parties exterieures	Matériau semi-dur de type mastic (beige)	**MET** * / AU7D	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
066	P0066 - Planchers - Dalle - Beton - Parties exterieures	Matériau dur de type béton (gris) (granulaire)	**MET** * / BZ65	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
067	P0067 - Toitures et etancheite - Revetements et colles - Bande bitumineuse avec surcouche aluminium - Parties exterieures	Matériau souple bitumineux (noir) (fibreux)	**MET** * / AU7D	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 17 page(s
Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Eichrom Amiante SAS
Rue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann ,Parc de Lormandière
35170 BRUZ, FRANCE
Tél: +33 2 23 50 13 80 - Fax: +33388916531 - Site Web: https://www.eurofins.fr/nucleaire
S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470

ACCREDITATION N° 1-6491
Portée disponible sur www.cofrac.fr

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-26-SE-032403-01 | Date d'émission de rapport : 14/08/2026 13:00 | Page16/17
Dossier N° : 26SE022168 | Date de réception : 11/08/2026 | Date d'analyse : 12/08/2026
Référence dossier Client:Dossier: EPFBR3_02_20260515_18-29103-2_BATIMENTH2_DEML

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
		Matériau de type aluminium (gris) (brillant) (iv)	**MOLP** * / J3TD	1 / 1 *	- *	Fibres d'amiante non détectées *
068	P0068 - Murs et cloisons - Enduits projetes - Enduit ciment - Parties exterieures	Matériau semi-dur de type enduit (gris) (cémenteux) ; matériau de type peinture (jaune) en traces	**MET** * / AU7D	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
069	P0069 - Murs et cloisons - Enduits projetes - Enduit ciment - Parties exterieures	Matériau semi-dur de type enduit (gris) (cémenteux) ; matériau (blanc)	**MET** * / BZ65	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *

Observation(s) échantillon(s)

(1) Ce résultat a été confirmé par plusieurs prises d'essais concordantes.

Observation(s) couche(s)

(i) La totalité de la couche a été utilisée pour rendre le résultat. Une contre-analyse sera impossible.

(ii) Des fibres minérales asbestiformes inhalables (l < 3µm) ont été observées au sein de la couche/échantillon. Ces fibres, non amiantées, sont suspectées d'être de nature talc et/ou gypse. Elles ont pu être différenciées des amiantes par diffraction.

(iii) Ce résultat a été confirmé par plusieurs prises d'essais concordantes.

(iv) Le matériau de type aluminium est un matériau qui, par nature, ne contient pas d'amiante.

Méthodes d'analyses employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Identification des fibres au Microscope Optique à Lumière Polarisée (**MOLP**) selon le guide **HSG 248 - annexe 2**.

Traitement par une méthode interne (**mode opératoire T-PM-WO22725**) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (**MET**) selon parties utiles de la norme **NFX 43-050**.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 17 page(s
Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Eichrom Amiante SAS
Rue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann ,Parc de Lormandière
35170 BRUZ, FRANCE
Tél: +33 2 23 50 13 80 - Fax: +33388916531 - Site Web: https://www.eurofins.fr/nucleaire
S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470

ACCREDITATION N° 1-6491
Portée disponible sur www.cofrac.fr

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-26-SE-032403-01 | Date d'émission de rapport : 14/08/2026 13:00 | Page17/17
Dossier N° : 26SE022168 | Date de réception : 11/08/2026 | Date d'analyse : 12/08/2026
Référence dossier Client:Dossier: EPFBR3_02_20260515_18-29103-2_BATIMENTH2_DEML

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.
NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibres d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection." ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm) ; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : " aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."
NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et /ou en MET) est de 0.1% en masse.
NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs . La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.
NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10),), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).
NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.



Violaine MAGAUD
Technicien(ne) Analyste Microscopie

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 17 page(s
Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Eichrom Amiante SAS
Rue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann ,Parc de Lormandière
35170 BRUZ, FRANCE
Tél: +33 2 23 50 13 80 - Fax: +33388916531 - Site Web: https://www.eurofins.fr/nucleaire
S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470

ACCREDITATION N° 1-6491
Portée disponible sur www.cofrac.fr

Saint Rémy les chevreuse, le 13/04/2026

La certification de compétence de personnes physiques est attribuée par ABCIDIA à

David SISSAN

Sous le Numéro **19-2038**

Cette certification concerne les spécialités de diagnostics immobiliers suivantes

☑	**DPE AVEC MENTION**	Prise d'effet : 14/06/2022	Validité : 13/06/2029
	Arrêté du 20 juillet 2023 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans le domaine du diagnostic de performance énergétique, modifié par l'arrêté du 16 juin 2025		
☑	**PLOMB SANS MENTION**	Prise d'effet : 03/01/2020	Validité : 02/01/2027
	Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termite		
☑	**DPE SANS MENTION**	Prise d'effet : 14/06/2022	Validité : 13/06/2029
	Arrêté du 20 juillet 2023 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans le domaine du diagnostic de performance énergétique, modifié par l'arrêté du 16 juin 2025		
☑	**AMIANTE SANS MENTION**	Prise d'effet : 11/06/2020	Validité : 10/06/2027
	Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termite		
☑	**ELECTRICITE**	Prise d'effet : 10/03/2020	Validité : 09/03/2027
	Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termite		
☑	**AMIANTE AVEC MENTION**	Prise d'effet : 11/06/2020	Validité : 10/06/2027
	Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termite		
☑	**GAZ**	Prise d'effet : 03/01/2020	Validité : 02/01/2027
	Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termite		
☑	**TERMITES METROPOLE**	Prise d'effet : 06/02/2020	Validité : 05/02/2027
	Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termite		

Le maintien des dates mentionnées ci-dessus est conditionné à la bonne exécution des opérations de surveillance.
Certification délivrée selon le dispositif particulier de certification de diagnostic immobilier PRO 06

Signature :

Accréditation
N° 4-0540
portée disponible sur
www.cofrac.fr

Véronique DELMAY
Gestionnaire des certifiés

Votre Assurance

▸ RCE PRESTATAIRES

Assurance et Banque

ATTESTATION

SAS AED GROUPE
4 ALLEE PIERRE GILLES DE GENNES
33700 MERIGNAC FR

AGENT

EI- DE LA CHAPELLE, STONESTREET
18 GALERIE MARCHANDE
33370 TRESSES
Tél : 0557341313
Fax : 05 57 34 06 62
Email : AGENCE.LCSTRESSES@AXA.FR
Portefeuille : 0033074244

Vos références :

Contrat n° 7627751904
Client n° 3425563404

AXA France IARD, atteste que :

SAS AED GROUPE
4 ALLEE PIERRE GILLES DE GENNES
33700 MERIGNAC

Ainsi que :

AED EXPERTISES
4 Allée Pierre Gilles de Gennes
33700 MERIGNAC

AED SERVICES
4 Allée Pierre Gilles de Gennes
33700 MERIGNAC

est titulaire d'un contrat d'assurance **N° 7627751904** ayant pris effet le **01/07/2024** garantissant sa responsabilité civile et professionnelle pour les activités suivantes :

CONSTATS ET DIAGNOSTICS IMMOBILIERS DANS LE CADRE DE LA CONSTITUTION DU DOSSIER TECHNIQUE (DDT)

Etablissement des documents figurant dans la liste ci-après et exigés respectivement :
1/ En cas de vente d'un bien immobilier au titre de la constitution du dossier technique, et visés aux 1 à 7 de l'article L 271-4 du Code de la Construction et de l'Habitation ;
2/ En cas de location de bâtiments à usage principal d'habitation et de livraison de bâtiments neufs au titre de la constitution du dossier de diagnostic technique visé à l'article 3-3 de la loi 89-462 du 6 juillet 1989 modifiée
• Le constat de risque d'exposition au plomb prévu aux articles L 1334-5 et L 1334-6 du Code de la Santé Publique ;
• L'état mentionnant la présence ou l'absence de matériaux ou produits contenant de l'amiante prévu à l'article L 1334-13 du Code de la Santé Publique ;
• L'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment prévu à l'article L 133-6 du Code de la Construction et de l'habitation ;
• L'état de l'installation intérieure de gaz prévu à l'article L 134-6 du Code de la Construction et de l'habitation ;
• L'état des risques naturels, miniers et technologiques prévu à l'article L 125-5 du Code de l'environnement dans les zones mentionnées au même article ;
• Le diagnostic de performance énergétique (DPE) prévu à l'article L 134-7 du Code de la Construction et de l'habitation ;

1D052620241120

• L'état de l'installation intérieure d'électricité prévu à l'article L 134-7 du Code de la Construction et de l'habitation ;
• L'information sur la présence d'un risque de mérule prévu à l'article L 133-9 du code de la Construction et de l'habitation

AUTRES PRESTATIONS

- Mesurages Loi Carrez et Loi Boutin
- Diagnostics de conformité aux normes de surface et d'habitabilité – prêt à taux zéro (PTZ)
- Etats de conformité de la sécurité des piscines
- Etats des lieux locatifs « Loi SCELLIER »
- Diagnostics radon
- Diagnostics relatifs à la présence d'insectes xylophages (autres que termites) et champignons lignivores
- Diagnostics réglementaires d'accessibilité handicapés
- Etat des installations d'assainissement non collectif
- Contrôle de raccordement au réseau d'assainissement collectif
- Rédaction des règlements de copropriété dont l'état descriptif de division (EDD)
- Calcul des tantièmes
- Contrôle de la sécurité de l'installation électrique
- Diagnostic portant sur la gestion des déchets issus de la démolition des bâtiments
- Diagnostic technique global (DTG)
- Recherche de fibres céramiques réfractaires (FCR)

DIAGNOSTICS ET RECHERCHE D'AMIANTE.

- Repérages prévus aux articles R1334-20, R 1334-21 R 1334-22 du Code de la Santé publique,
- Repérages et examens visuels avant travaux, avant démolitions dans les différents types d'établissements tels que ERP Catégories 1 à 4, IGH....) comme le prévoit le code du travail
- Evaluation périodique de l'état de conservation des matériaux prévue à l'article R 1334-27 du Code de la Santé publique.
- Examens visuels prévus à l'article R 1334-29-3 du Code de la Santé publique.
- Mesure d'empoussièrement prévue à l'article R 1334-25 du Code de la Santé publique.
- Dossier Amiante des Parties Privatives (DAPP) prévu à l'article R 1334-29-4 du Code de la Santé publique

DIAGNOSTICS TECHNIQUES IMMOBILIERS

DIAGNOSTICS PRODUITS - EQUIPEMENTS - MATERIAUX - DECHETS (PEMD)

AUDIT REGLEMENTAIRE ENERGETIQUE

DIAGNOSTICS PLAN PLURIANNUEL DE TRAVAUX

Les garanties s'exercent à concurrence des montants de garanties du tableau ci-après.

La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

La présente attestation est valable pour la période du **01/07/2025** au **01/07/2026** sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

Fait à TRESSES le 12 juin 2025
Pour la société :

NATURE DES GARANTIES	LIMITES DES GARANTIES
Tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs confondus (autres que ceux visés au paragraphe « Autres garanties » ci-après)	**10 000 000** € **par année** d'assurance
Dont : • **Dommages corporels**	**10 000 000** € **par année** d'assurance
• **Dommages matériels et immatériels consécutifs confondus**	**2 000 000** € **par année** d'assurance
• **Dommages immatériels non consécutifs**	**150 000** € par année d'assurance
• **Dommages aux biens confiés**	**150 000** € par sinistre
Autres garanties :	
Faute inexcusable (dommages corporels) (Article 3.1 des conditions générales)	**2 000 000 €** par année d'assurance dont **1 000 000** € par sinistre
Tous dommages relevant d'une obligation d'assurance	**1 500 000** € par année d'assurance dont **1 500 000** € par sinistre
Les risques environnementaux (Article 3.4 des conditions générales) **:** **Atteinte à l'environnement accidentelle tous dommages confondus dont :** Le préjudice écologique (y compris les frais de prévention) et responsabilité environnementale	**1.000.000** € par année d'assurance **100.000** € par année d'assurance
Défense (Article 4 des conditions générales)	Inclus dans la garantie mise en jeu
Recours (Article 4 des conditions générales)	**20.000** € par litige